



MAISON DU JEUNE CITOYEN
FICHE D'INSCRIPTION AUX ACTIVITES ET ATELIERS
ANNEE 2025/2026



NOM de l'enfant : PRENOM :

Ecole :

- Autorise la diffusion de l'image et de la voix
 Autorise mon enfant à rentrer seul de l'activité

Age :

- N'autorise pas la diffusion de l'image et de la voix
 N'autorise pas mon enfant à rentrer seul de l'activité

Temps libre après l'école et le mercredi

Pour les 6-11 ans

INSCRIPTION TRIMESTRIELLE PAYANTE

2eme trimestre : du lundi 5 janvier au vendredi 10 avril 2026

Merci de cocher la ou les inscriptions

Lundi	16H30 à 18H	Echecs	
		Escrime *	

*Les enfants sont à chercher à 18H à la Cour Elmia – 31a rue Principale – salles 1 et 2

Mardi	16H30 à 18H	Artistes en herbe	
	16h30 à 18h	Ludo Robot *	
	16h30 à 18h	Tennis de table	
	17h15 à 18h15	Escalade *	

* Les enfants sont à chercher à 18H à la Cour Elmia – 31a rue Principale

* Les enfants sont à déposer et à chercher au Centre sportif Nelson Mandela – rue du Marais

Mercredi	8H30 à 10H	Multi-activités	
	10H à 12H	Créations maison	
		L'art au bout des doigts	
	10H à 11H	Natation *	
	11H à 12H	Natation *	
	14H à 16H	Science et nature	
	14H à 15H30	Roller débutants	
	15H30 à 17H	Roller intermédiaires	
	15H30 à 18H	Multi-activités	

*Les enfants sont à déposer et à chercher au Centre Nautique de Schiltigheim – 9 rue de Turenne

Jeudi	16H30 à 18H	Tennis	
	17H à 18H	Sports collectifs *	

* Les enfants sont à déposer et à chercher au Gymnase des Malteries - 49 Rue des Malteries

Vendredi	17H à 18H	Yoga *	
	17H à 18H	Tennis *	

*Les enfants sont à déposer et à chercher à la Cour Elmia – 31a rue Principale – salle B

*Les enfants sont à déposer et à chercher au Tennis Club, 17 rue Poincaré

INFORMATIONS PRATIQUES / RÈGLEMENT INTERIEUR

► Pour s'inscrire :

Vos démarches d'inscription sont simplifiées via l'Espace Citoyen Premium (ECP = portail famille). Vous avez la possibilité d'y déposer tous les documents administratifs nécessaires pour ensuite finaliser votre inscription sur rendez-vous (à prendre en ligne).

Aucun dossier incomplet ne sera accepté (cf. liste des documents requis sur le programme)

Seuls les parents à jour dans leurs paiements peuvent procéder à une inscription.

Aucune inscription n'est possible par mail ou par téléphone.

Les inscriptions ont lieu :

- Pour les activités du Temps libre : dans les 15 jours qui précèdent le début de chaque trimestre.
- Pour le « multi-activités » : uniquement pour les enfants inscrits à une activité du mercredi, le matin ou l'après-midi.

Condition d'âge des enfants

Peuvent s'inscrire à notre programme les enfants inscrits à l'école élémentaire en **2025/2026** et jusqu'à leur 12ème anniversaire.

► Concernant les tarifs : ils varient selon le quotient familial.

Quotient familial	Tarif forfaitaire trimestriel pour une activité	Tarif forfaitaire pour une activité + multi activités (du matin ou de l'après-midi)
0 à 349	15,00 €	23,00 €
350 à 499	17,00 €	25,60 €
de 500 à 749	17,50 €	27,00 €
750 à 999	18,00 €	28,00 €
de 1000 € à 1249	18,50 €	31,00 €
1250 à 1499	19,50 €	32,00 €
de 1500 à 1749	20,50 €	34,00 €
1750 à 1999	22,60 €	37,00 €
> 2000 €	25,00 €	40,00 €
HORS COMMUNE	50,00 €	80,00 €

Pour les habitants de Schiltigheim : réduction de 10% sur la facture globale à partir du 2ème enfant.

► Concernant la facturation.

Elle est forfaitaire et trimestrielle.

Une fois l'inscription faite, tout trimestre est dû.

- Une activité ne peut démarrer que si le quota minimum d'inscrits en début de trimestre est atteint. Dans le cas contraire, elle est annulée pour le trimestre.
- En cas d'absence d'un intervenant en cours du trimestre, une solution de remplacement est toujours recherchée. Toutefois, si ce n'est pas possible, aucune déduction ne peut s'appliquer au tarif forfaitaire trimestriel.
- **Les inscriptions ne peuvent être ni modifiées ni annulées sauf sur présentation d'un justificatif (ex. certificat médical) à produire avant la date de démarrage de l'activité. En cours de trimestre, aucune déduction ne peut s'appliquer au tarif forfaitaire trimestriel.**

► Concernant les retards / absences.

Afin d'assurer le bon déroulement de nos activités, nous vous remercions d'être ponctuels et de prévenir la Maison du jeune citoyen par téléphone **03 88 83 84 80** ou par mail : **mjcs@ville-schiltigheim.fr** en cas de retard ou d'absence.

► Concernant la prise en charge des enfants.

Les enfants sont accueillis **10 min. max.** avant le démarrage de l'activité et doivent être cherchés à la fin de l'activité sauf s'ils ont l'autorisation de rentrer seuls, ou s'ils sont inscrits au multi-activités du mercredi soir.

En dehors de ces horaires, l'enfant n'est plus sous la responsabilité de la Maison du jeune citoyen.

► Concernant les tenues

Pour les activités artistiques et les multi-activités

>> Prévoir un vieux t-shirt ou un tablier

Pour les activités nature

>> Prévoir une tenue extérieure et des chaussures de marche

Pour les activités sportives

>> Prévoir une tenue sportive adaptée (survêtement, short, maillot de bain, etc...), des chaussures adaptées et une gourde avec une boisson fraîche. **Équipement spécifique pour le roller : rollers, casque, protections.**

Pour des raisons de sécurité, un enfant non équipé ne pourra participer à l'activité.

Je, soussigné(e), , reconnaissais avoir pris connaissance du présent règlement intérieur. Fait à le :

Signature du représentant :